



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction Départementale des Territoires.

Service aménagement durable, urbanisme, risques
Unité prévention des risques

Plan de Prévention des Risques Miniers

Commune de Errouville

Zonage PPRM

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du
approuvant le PPRM 21 MAI 2015

le Préfet



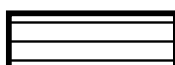
Préfet
Le Préfet
Jean-François RAFFY

MARS 2015

échelle : 1/5 000^e

Fond :
BD Parcelaire@IGN - 2013
DREAL 03/2010

LEGENDE

-  R1
-  R2
-  O

Conditions d'utilisation.

* Cette carte fait partie d'un P.P.R. (loi n°95-101 du 02/02/1995).

* Elle prend en compte les risques connus à la date d'approbation du PPR

* Le fond cadastral sur lequel elle est dessinée fait l'objet d'un droit réservé.
Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'administration.

